



Réaction d'Anne Hidalgo en hommage à la loi Veil

« Je participerai aujourd'hui à la commémoration à l'Assemblée nationale des 40 ans du débat en première lecture de la loi Veil, ouvrant le droit à l'interruption volontaire de grossesse pour toutes les femmes de France.

Il y a 40 ans, après le long combat de milliers de victimes des souffrances des avortements clandestins, une femme d'un courage exceptionnel, Simone Veil, obtenait la mise en place d'un progrès majeur pour la santé et la dignité des femmes.

Plus que jamais, la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps demeure d'actualité, en France, en Europe, et dans le reste du monde. Aujourd'hui comme demain, Paris reste résolument engagé aux côtés de toutes les femmes pour l'indispensable défense de ce droit inaliénable. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contact presse : Quitterie Lemasson / 06.65.24.78.99 / presse@paris.fr